



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 mai 2017

La 3^e correction du Rhône avance à un rythme soutenu

(IVS).- Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, deux chantiers ont démarré en début d'année à Aproz et à Viège, tandis que les mesures anticipées de Massongex, Fully et Sion (Ronquoz) ont été mises à l'enquête publique.

Suite à l'acceptation populaire du fonds de financement de la 3^e correction du Rhône en 2015 et à l'adoption, par le Gouvernement, du plan d'aménagement en mars 2016, les travaux de sécurisation urgents du fleuve ont pu reprendre à un rythme soutenu.

Ainsi, ce début 2017 marque l'ouverture d'un nouveau chantier à Aproz où les travaux visent principalement à renforcer la digue existante sur 1,6 kilomètre par la construction d'une paroi de béton de 10 mètres de profondeur. La fin de ce chantier prévue en décembre 2017 garantira la sécurisation complète d'Aproz et permettra la libération de la zone à bâtir aujourd'hui soumise à des restrictions de construction en raison du danger. Des mesures environnementales sont également prévues, notamment le réaménagement de l'embouchure de la Printze pour permettre la migration piscicole. Au total, 7 millions de francs seront investis pour ces travaux.

A Viège, les travaux de sécurisation ont également repris. Il s'agit, sur 2 kilomètres, de supprimer les digues existantes pour élargir le fleuve de 30 mètres en amont du site industriel et de préparer l'élargissement des digues de 45 mètres (sur 1 kilomètre) à l'aval. Ces travaux représentent un investissement de 160 millions de francs.

En parallèle, les mises à l'enquête des mesures anticipées de Fully, Sion (Ronquoz) et Massongex pour la sécurisation de zones à bâtir et industrielles, ont été déposées en vue de procéder à des renforcements de digues. D'autres mises à l'enquête suivront en 2017 concernant les mesures anticipées des Iles Falcon à Sierre et de la Lizerne à Conthey-Vétroz.

A noter qu'à ce jour quatre tronçons de renforcement de digues à Port-Valais, Vouvry, Illarsaz et Collombey-Raffinerie sont terminés, de même que l'abaissement du fond à Collonges. Le coût total de ces travaux est de plus de 15 millions de francs. Plus de 600 personnes gravement menacées en cas de rupture de digue sont désormais protégées.

Personne de contact:

- **Tony Arborino, chef ad-intérim de l'office cantonal de la construction du Rhône – 078 648 81 51**

